

222 rue Principale
St-Eusèbe
GOL 2/6

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} MAI 2017
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-EUSÈBE
M.R.C. DE TÉMISCOUATA**

À la séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Eusèbe, M.R.C. de Témiscouata, tenue au gymnase de l'École Saint-Eusèbe, ce premier jour de mai 2017 à 19 h et à laquelle étaient présents son honneur le maire, monsieur Gaston Chouinard et les conseiller(ère)s suivant(e)s : Gilles Pellerin, Nancy Bonenfant, Steve St-Pierre, Alain Dubé, Rémi Bossé et Claude Deschamps, tous formant quorum.

**RÉSOLUTION # 93 - 2017 PROCLAMATION MUNICIPALITÉ ALLIÉE
CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que, dans la dernière année, L'Autre-Toit du KRTB a accueilli 101 femmes et enfants et a offert plus de 1 760 services;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU que la violence conjugale est un problème de relations de pouvoir qui peut entraîner des séquelles physiques, psychologiques graves, pouvant aller jusqu'à la mort;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

PAR CONSÉQUENT,

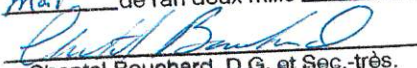
Il est proposé par : Nancy Bonenfant

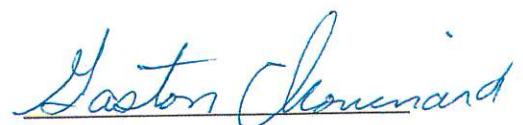
Appuyé de : Claude Deschamps

Et résolu,

Que le Conseil municipal proclame la municipalité de Saint-Eusèbe « Municipalité alliée contre la violence conjugale ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie conforme ce 3^e jour du mois de
mai de l'an deux mille 17

Chantal Bouchard, D.G. et Sec.-trés.


Gaston Chouinard, maire